**Annexe 1**

**Les textes de référence**

Décret n°84-972 du 26 octobre 1984 modifié relatif aux congés annuels des fonctionnaires de l’Etat (JO du 1er novembre 1984) ;

Décret n° 2000-815 du 25 août 2000 modifié relatif à l’aménagement et à la réduction du temps de travail dans la fonction publique (JO du 29 août 2000) ;

Décret n° 2002-79 du 15 janvier 2002 relatif aux astreintes dans les services déconcentrés et les établissements relevant du ministère de l’Education nationale (JO du 18 janvier 2002) ;

Décret n° 2002-634 du 29 avril 2002 modifié portant création du compte épargne-temps dans la fonction publique de l’Etat (JO du 30 avril 2002) ;

Décret 2004-1307 du 26 novembre 2004 modifiant le décret 2000-815 du 25 août 2000 (JO du 30 novembre 2004) relatif à l’aménagement et à la réduction du temps de travail ; Circulaire n° 2010-205 du 17 septembre 2010 relative au compte épargne-temps dans les services et établissements relevant du ministre chargé de l’enseignement scolaire et de l’éducation nationale (BOEN n° 40 du 4 novembre 2010) ;

Décret n° 2015-580 du 28 mai 2015 permettant à un agent public civil le don de jours de repos à un autre agent public parent d’un enfant gravement malade ;

Arrêté du 15 janvier 2002 relatif à l’aménagement et à la réduction du temps de travail dans les services déconcentrés et les établissements relevant du ministère de l’Education nationale (JO du 18 janvier 2002) ;

Arrêté du 15 janvier 2002 modifié relatif à l’organisation du travail dans les services déconcentrés et les établissements relevant du ministère de l’éducation nationale (JO du 18 janvier 2002)

Arrêté du 28 juillet 2004 relatif à l’application du compte épargne-temps dans les services déconcentrés et établissements relevant du ministère de l’Education nationale (JO du 18 août 2004) ;

Circulaire n° 2002-007 du 21 janvier 2002 relative aux obligations des personnels IATOSS et d’encadrement exerçant dans les services déconcentrés et les établissements relevant du ministère de l’Education nationale (BOE n° 31 du 29 août 2002) ;

Circulaire n° 2002-168 du 2 août 2002 relative aux autorisations d’absence de droit et facultative (BOEN n° 31 du 29 août 2002) ;

Circulaire n° 2003-0084 du 21 janvier 2003 relative à la récupération des congés non pris du fait de l’intervention de congés pour raisons de santé ou autres en application des articles 34 et 53 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 ;

Circulaire du 31 mars 2017 : NOR : RDFF 1710891C relative à l’application des règles en matière de temps de travail dans les trois versants de la fonction publique.